

## ASSEMBLEE DE QUARTIER DE COATAUDON-TOURBIAN-LE RODY

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2018

**Présents :** Mesdames et Messieurs Fabrice Jacob, Isabelle Guerin, Luc Treguer, Francette Menez, Robert Colin, Bernard Queré, Jean-Pierre Vigouroux, Christian Morvan, Gilbert Craveur, Nelly Capitaine, Serge Mouden, François Urbide, Alain Lamour, Pascale Bathany, Yannick Cadiou, Régine Saint-Jal, Catherine Andrieux,

**Excusé(e)s :** Mesdames et Messieurs Jean-Louis Pierrot, Isabelle Polard Leroux, Georges Joly, Alexandre Betti, Claire Le Roy.

**Participait également :** Monsieur Jacques Gosselin, adjoint aux travaux et environnement.



#### 1) Adoption du compte-rendu de la réunion du 2 mai 2018

Monsieur Bernard Queré était excusé et non absent. Ajouter Monsieur Christian Morvan à la liste des absents.

#### Points inscrits au compte-rendu du 2 mai / Réponses du 10 septembre

*1-Allée du Candy :* le parking sera bitumé et marqué au sol

*a/demande de pose de poubelle :* fait

*c/ Demande d'entretien du merlon sur le parking :* le merlon a été enlevé et la zone empierrée. Un solin béton a été réalisé pour protéger le mur.

*d/ Busage du fossé du côté sud du parking :* il faut dans un premier temps conserver un écoulement naturel. A noter qu'un busage ne serait pas sans conséquence sur le devenir du parking (aire d'accueil). Ce ne sera pas fait.

*e/ Stationnement à proximité du restaurant :* la commune prendra un arrêté pour interdire le stationnement entre le boulevard de Coataudon et le parking (interdiction de stationner côté rue Louis Guilloux, ainsi que de l'angle ouest côté allée du Candy le long du restaurant). Fait. Les plots sont posés.

*f/ Moulin de Froutven :* état de délabrement du moulin appartenant à Brest Métropole. La commune prendra contact avec Brest Métropole pour signaler le problème de sécurité sur ce bâtiment ainsi que sur la vieille maison de l'ancienne carrière située sur le site de la vallée du Costour. En cours ( avec la direction des dynamiques urbaines, service foncier).

*g/ Stationnement à proximité du moulin :* la commune va contacter Brest Métropole pour étudier la pose d'une chicane en bois pour restreindre le stationnement. En cours.

*h/ Accès aux quads dans la vallée du Costour :* pour interdire matériellement le passage des engins, le passage de 1,40m sera réduit à 0,90m. En cours.

*i/ Visibilité à la sortie de l'allée du Candy :* des potelets seront posés sur le trottoir devant la propriété Malléjac afin d'améliorer la visibilité dans le carrefour. Fait.

*j/ Carrefour boulevard de Coataudon/Froutven/Candy :* le tourne à gauche vers l'allée du Candy sera supprimé. Des bordures seront posées en axe pour matérialiser les ilots de part et d'autres du passage piétons.

*Une bordure double I2 sera coulée en axe de chaussée entre l'îlot central et le zebra. Une étude plus précise sera demandée à Brest Métropole. Des bornes à eau rouges et blanches seront posées en axe de chaussée pour interdire le tourne-à-gauche.* Demande faite pour garder le tourne-à-gauche. Monsieur le Maire précise que tout le monde lors de la visite de quartier avait validé le projet tel que réalisé. Il s'agit d'un essai on attend donc de voir avant de modifier quoi que ce soit, d'autant qu'il a fallu faire le forcing auprès de Brest Métropole.

*3- Rue du Froutven : Prise de contact avec eau du Ponant pour une pose de joints sur les deux regards (phase provisoire).* Demande faire le 14/05/2018 (fiche 126503). Travaux en attente de fiche RA n°:

Rappel : Le tourne-à-gauche devant la sortie du manoir est à supprimer. Faire une ligne continue.

*4- Poubelles du restaurant :* elles ne sont jamais ramassées.

Il a été oublié sur le compte-rendu du 2 mai une demande d'éclairage de l'allée du Candy, près de chez Monsieur Craveur. Fiche RA n°

## **2) Préparation de la visite de quartier du samedi 15 septembre 2018**

Elle sera reportée au 13 octobre 2018 à 9h30. Le rendez-vous se fera au hangar près de l'antenne à 9h30.

Pour la visite, il faut prévoir des étapes :

9h30 : Départ de l'antenne.

10h15 : Arrêt face à l'ancien hangar démoli.

11h00 : Arrêt à l'intersection rue des sitelles et rue de la Fraternité.

11h45 : Arrêt impasse de Kermeur.

Prévoir 100 flyers. La distribution sera assurée par Jean-Pierre Vigouroux et Alain Lamour. Prévenir Monsieur Vigouroux dès réception des flyers en mairie. Annoncer également la visite dans la presse et dans le mensuel.

## **3) Questions diverses**

- ✓ SCCV Boulevard de Coataudon : combien y a-t-il de places de parking ? Le plan peut-il être présenté à l'assemblée de quartier de Coataudon ?
- ✓ Antenne à Kermeur : nouvelle demande d'opérateur. 2 demandes effectuées à ce jour qui ont été refusées (26 juin et 1<sup>er</sup> août). On peut s'attendre cependant à de nouvelles demandes dans le futur.
- ✓ Vélos vers Gouesnou : c'est dangereux de passer sous le pont de la RN 12 et sortir de Kervao est également dangereux. Une piste cyclable sur la bande de terre serait à prévoir et sur le trottoir sous la RN 12. Signaler à la DIRO et faire remonter dans la prévision d'aménagement du rond-point.

☪ ☪  
Fin de séance à 21h15  
☪ ☪